

AUJOURD'HUI

Faillite de Forano : aucun acheteur en vue

Aucun acheteur ne s'est encore manifesté pour acheter l'usine Forano, de Plessisville. L'entreprise est en faillite depuis vendredi dernier. **B-3**

Année difficile pour Groupe Coscient

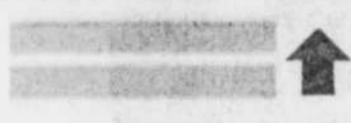
La télé québécoise ne se porte pas bien. Ce qui amène Groupe Coscient, une maison de production indépendante, à prévoir une année difficile. **B-2**

LES INDICES

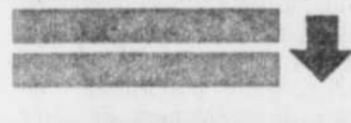
DOLLAR
88,57 ¢ US + 4/100



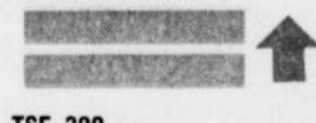
OR
361,00 US \$ + 1,50



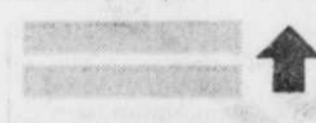
ARGENT
4,568 \$ Can -.061



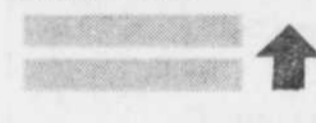
DOW JONES
2972,72 + 29,52



TSE 300
3550,76 + 15,28



XXM
1865,08 + 10,08



COUP D'OEIL SUR LE MARCHÉ

Les places boursières ont bien encaissé le coup

Pour les places financières qui ont dû hier essuyer le « coup de tabac » survenu vendredi à Wall Street, l'expérience des deux krachs financiers d'octobre 1987 et 1989 a porté ses fruits : les marchés ont circonscrit les pertes sans céder à la peur.

La bourse américaine qui avait perdu 3,9 % vendredi à la suite de la publication de statistiques médiocres pour l'économie américaine, a clôturé finalement à 2972,72 en hausse de 29,52 points (+ 1 %) après avoir fluctué en dents de scie pendant la majeure partie de la séance. La place s'est envolée dans les derniers échanges, en raison d'une chasse aux bonnes affaires, dans un marché très actif. Quelque 238 millions d'actions ont été échangées.

La tendance était irrégulière à la Bourse de Montréal et l'indice général xxm a clôturé la séance en hausse de 10,08 points à 1865,08. Les échanges ont porté sur 6,6 millions d'actions.

Le marché a fermé en hausse à la Bourse de Toronto, l'indice TSE-300 gagnant 15,28 points à 3550,76. Environ 23,1 millions d'actions ont changé de main.

Par contre, les cours ont fléchi de 3,14 points à la Bourse de Vancouver, l'indice général fermant à 567,33.

En Europe, où toutes les places ont accusé le coup, les pertes ont atteint en fin de séance entre 1 % et 3 %. À Londres, le Stock Exchange a perdu 1,7 % tandis que Francfort a cédé à peine plus de 1 %. Le recul à Paris a été plus sévère, l'indice CAC 40 abandonnant à la clôture 2,95 %.

Quelques heures plus tôt les marchés asiatiques avaient enregistré de fortes baisses, la palme revenant à Tokyo et Singapour en repli de près de 3 %.

Coupures moins importantes à l'usine de Domtar à Donnacona

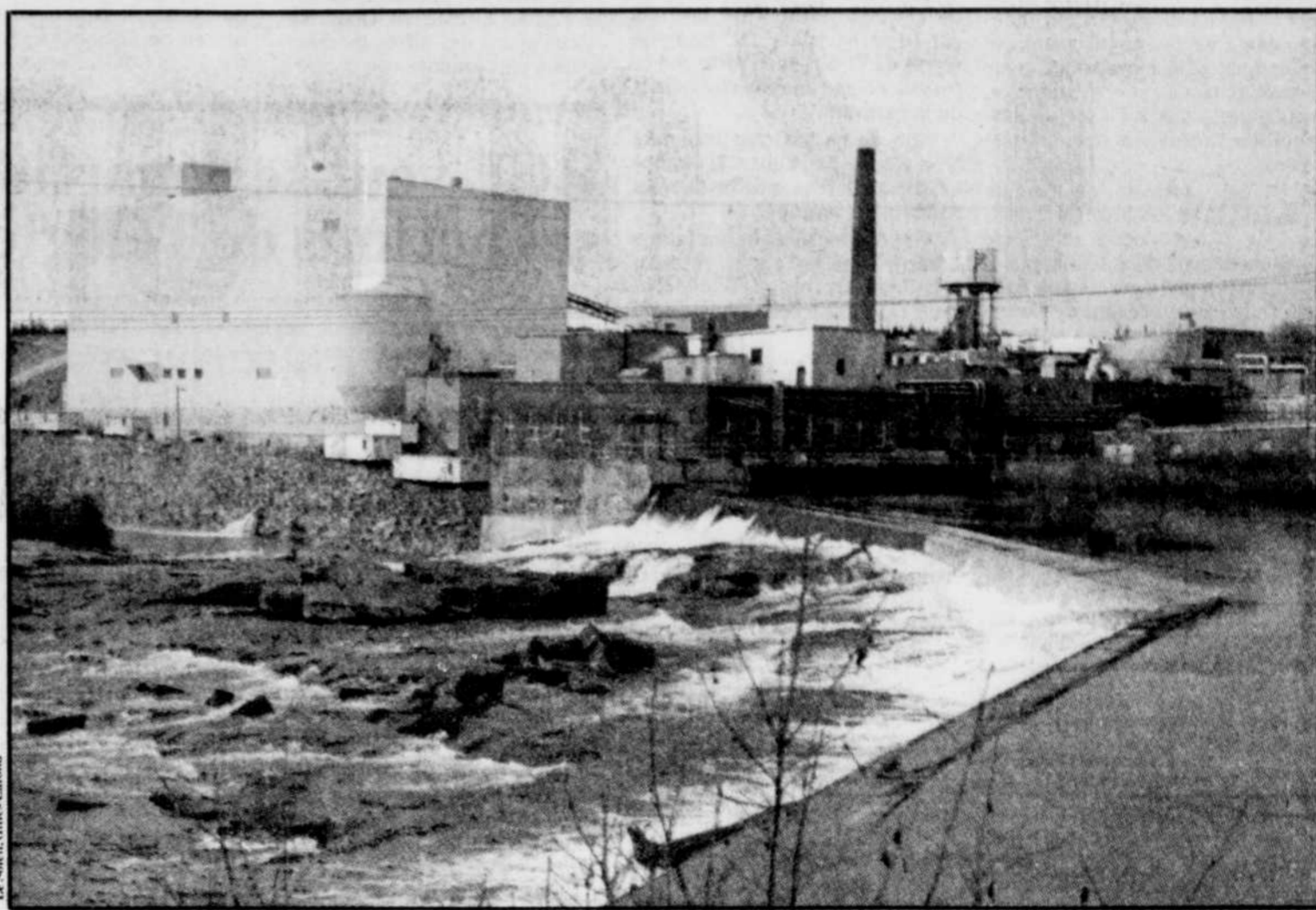
DONNACONA — Même si les coupures de postes sont moins importantes que prévues, l'usine de Domtar, à Donnacona, va continuer à subir la tourmente qui s'est abattue sur l'industrie des pâtes à papier. Ainsi, l'usine fermera ses portes pour une semaine le 23 novembre prochain, pour un total sans précédent de 40 jours cette année, et 33 employés de plus perdront leur emploi en janvier.

par **DOMINIC HARDY**
collaboration spéciale

Il y a deux mois, le président de Domtar, Pierre Desjardins, annonçait aux employés qu'il faudrait abolir une centaine de postes à l'usine de papier de Donnacona. La visite du président de Domtar n'avait donc pas contribué à rassurer les résidents qui s'étaient déplacés, deux semaines plus tôt, au nombre de 500, pour lancer un S.O.S. afin de sauver l'usine.

Mais les coupures seront finalement moins importantes que prévues avec l'abolition de 80 emplois, dont 50 chez les syndiqués de l'usine, 26 cadres et quatre employés de bureau. Cette fois la rationalisation des effectifs s'est faite en collaboration avec le syndicat CSN. « Là, y a pas juste les travailleurs syndiqués qui paient pour atteindre la rentabilité », estime le président du syndicat, Gilles Papiilon.

Ces dernières mises à pied font partie d'un projet de sauvetage de l'usine, élaboré par le



Domtar a décidé d'abolir moins de postes que prévu à son usine de Donnacona.

comité survie qui réunit le syndicat et la direction de l'usine. Il s'agit d'un plan en trois volets comportant la rationalisation de la main-d'oeuvre, la modernisation et la recherche de nouveaux investissements.

Même si le directeur de l'usine, Gérard Renaud, n'écarte

pas de nouvelles mises à pied, il croit cependant que la rationalisation a atteint ses limites en terme de coupures de postes.

Le président Russel Gilbert, du comité « On veut vivre à Donnacona », qui regroupe des représentants municipaux, syndicaux et du monde des af-

aires, veut croire aussi que le temps des coupures est terminé. « Je suis plus optimiste parce que désormais ça ne se fait plus les patrons d'un bord, les syndiqués de l'autre », a-t-il commenté.

Depuis 1989, Donnacona a

perdu plus de 210 emplois directs avec la fermeture de l'usine de matériaux de construction et les mises à pied à celle de papier journal. Ces pertes représentent des retombées salariales de plus de 8 millions \$ par année pour cette ville de 5000 personnes.

Mais l'inquiétude demeure Wall Street : pas de lundi noir

NEW YORK (AFP) — Wall Street s'est nettement redressée hier alors que le décrochage des cours vendredi avait fait craindre une répétition du lundi noir du 19 octobre 1987.

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé en hausse de 29,52 points à 2,972,72 dans une atmosphère très animée avec quelque 238 millions d'actions échangées ce qui représente un gain de 1 % par rapport à vendredi dernier.

Le Dow Jones avait alors plongé de 120,31 points (moins 3,9 %) en clôture, accusant sa plus lourde perte depuis le krach de 1987 et sa cinquième plus mauvaise performance dans l'histoire de Wall Street.

Reflétant le malaise des investisseurs dans la première heure de la séance, le principal indicateur de tendance de Wall Street a fluctué dans les deux sens passant d'une hausse de près de 19 points vingt minutes après le début des transactions à une baisse de plus de huit points peu après dix heures locales, avant finalement de s'orienter lentement mais fermement à la hausse.

Mais, si la bourse s'est plutôt bien comportée après la dégringolade de vendredi, de nombreux analystes, tel que l'économiste David Blitzer de la firme de notation financière Standard and Poor's, ont évité de faire du triomphalisme en soulignant que les inquiétudes fondamentales, à l'origine de l'effondrement de vendredi, subsistent.

L'économie continue à

donner des signes de faiblesse faisant craindre une rechute dans la récession après une brève reprise au 3ème trimestre, ont souligné ces experts.

La chute des cours de vendredi à Wall Street signifie selon eux que la bourse, qui anticipe l'évolution économique six mois à l'avance, a remis ses pendules à l'heure et constate que la série d'assouplissement des taux d'intérêt initiée par la Réserve fédérale depuis décembre 1990 a eu peu d'effet pour relancer une économie qui reste désespérément molle et accroît les risques d'une nouvelle récession.

Au Congrès, le vacillement de Wall Street a eu pour effet de faire annuler les discussions à la Chambre des Représentants d'une proposition de loi, adoptée par le Sénat la semaine passée et qui prévoyait de fortement limiter les taux d'intérêt sur les cartes de crédit.

Ces projets, détonateurs selon les analystes de la chute des cours de vendredi, ont provoqué une véritable levée de bouclier de la Maison-Blanche et des lobbys bancaires qui, selon eux, auraient porté un coup fatal aux dépenses de consommation déjà fragiles en privant plus de 60 millions d'Américains moyens d'un moyen clé de consommation. Les dépenses de consommation comptent pour 70 % environ du produit national brut américain.

60 mises à pied à Prévost Car

Le constructeur d'autocars interurbains Prévost Car a procédé hier à la mise à pied de 60 employés de son usine de Sainte-Claire, sur un effectif de 800 personnes.

LE SOLEIL

Cette mesure fait suite à l'implantation d'une semaine de travail réduite à trois jours, dans le cadre d'un programme de temps partagé introduit en avril dernier, pour rationaliser et réduire les coûts de production.

M. Jean-Louis Lavigne, vice-président aux ressources humaines, a expliqué hier que les difficultés relatives à la situation économique nord-américaine poussent les opérateurs d'autocars à retarder l'achat de véhicules neufs, à cause du res-

serrement du crédit et de l'incertitude générale prévalant dans ce marché.

À la mi-septembre, M. Lavigne avait pourtant assuré que le régime à frais partagé instauré en collaboration avec la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada (CEIC) devait empêcher toute mise à pied, au cours des prochains mois.

Hier, comme moyens mis en oeuvre par Prévost pour surmonter ses difficultés, son porte-parole a souligné l'implantation de divers comités d'employés. Avec mandats

d'optimiser l'efficacité des activités de fabrication et d'assemblage des véhicules, améliorer davantage la qualité de ses produits, et diminuer les coûts à tous les niveaux. À quoi s'est ajoutée une révision de l'organisation interne de l'entreprise, ayant pour objectif de favoriser le travail d'équipe et plus de réceptivité à l'égard des demandes de la clientèle.

Malgré ses difficultés, a souligné M. Lavigne, Prévost Car continuera son projet d'investissement dans les nouvelles technologies. L'entreprise poursuivra également un programme de perfectionnement du personnel de 1,5 million \$, au cours des trois prochaines années, qui a été lancé en mars 1990.

De petits investisseurs risquent de perdre plus de 100 millions \$

Des petits investisseurs qui ont investi dans des projets irréguliers totalisant plus de 100 millions \$ risquent des pertes financières excessivement élevées selon la Commission des valeurs mobilières du Québec.

LE SOLEIL

En effet, l'organisme vient d'émettre une mise en garde à l'endroit des épargnants qui sont actuellement sollicités pour investir dans une série de projets n'ayant pas reçu son approbation. LE SOLEIL avait publié dans son édition du 18 octobre un avertissement identique venant de la Sûreté du Québec et réclamant l'aide des investisseurs.

Ce sont des projets de recherche et de développement dans les domaines du traitement des déchets, de l'informatique, de l'assainissement des eaux ainsi que des sociétés en commandite immobilières aux États-Unis.

Les projets dénoncés par la

CVMQ sont les suivants : Valorisation P.M.V.F. inc.; Société Vidéodoc R & D enr.; Société de recherche Megacode; Prosynapse Recherche inc.; Société de recherche en assainissement naturel enr.; S.I.P. Logiciel enr.; ODAS; Société de recherche

Dreyfus Bio-Systems enr.; Société de recherche Proscanner; ZAP-01 et Condo-Villa Athènes.

Les principaux intervenants pour cette sollicitation, cite l'organisme, sont les suivants : Daniel Barnabé, Laurent (Larry) Barnabé, Alain Lebel, Roger Roy, Claude Messier, Micheline Messier, Marcel Goyette, Pierre Racine, Pierre Barbe, Rémi Côté, Jean-Pierre Isidore et Roland Gingras.

Baisse des expéditions

OTTAWA (PC) — Avec en tête une diminution des livraisons d'automobiles, de camions, de produits de pétrole et de charbon raffinés, les expéditions manufacturières ont baissé de 0,4 % en septembre, a rapporté hier Statistique Canada.

23,6 milliards \$ en août.

C'était la deuxième fois que la valeur des livraisons diminuait au cours des trois derniers mois.

LE REER SNF...

PARCE QU'IL N'EST JAMAIS TROP TÔT POUR COMMENCER À PENSER À DEMAIN !

Du 15 octobre au 31 décembre prochain, vous obtenez un **boni de 1/4 %** sur le taux régulier des CPG-REER SNF pour toute nouvelle contribution ou transfert d'une autre institution financière.

Les dollars investis aujourd'hui commencent à rapporter aujourd'hui!

*Ne peut être combiné à aucun autre boni.

LA MARGE DE CRÉDIT PERSONNELLE SNF... L'INDISPENSABLE !

Moyen simple et pratique d'obtenir un financement personnel à un taux avantageux, notre marge de crédit vous laisse pleine latitude quant à son utilisation et son remboursement!

Pensez-y lorsque vient le temps de contribuer à votre REER...

Appelez-nous. Un de nos conseillers s'occupera de vous.

Montréal - centre-ville: (514) 844-2050 1-800-361-8625

Laval: (514) 687-7360

Sillery - av. Maguire: (418) 681-1550

Personnellement, moi... c'est la SNF



SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE

GRUPE MFQ

Au service des Québécois depuis plus de 10 ans

L'exercice 91-92 de Groupe Coscient sera plus difficile que les précédents

MONTRÉAL (PC) — Financièrement, la télé québécoise ne se porte pas très bien et chez le Groupe Coscient, on reconnaît que l'année 91-92 sera « plus difficile » que les précédentes.

Mais, assure le président Richard Laferrière, le chiffre d'affaires de cette maison de production indépendante devrait quand même se maintenir. « Nous avons déjà pour 14 millions\$ de contrats signés », soulignait-il hier à l'issue de l'assemblée annuelle des actionnaires.

L'année dernière, le Groupe Coscient avait encaissé des revenus de 17,3 millions\$ et dégagé un bénéfice net de 1,3 million\$. Il s'agissait d'un léger recul, dans les deux cas, en regard de l'exercice précédent alors que les revenus étaient de 17,4 millions\$ et le profit net de 1,9 million\$.

L'entreprise avait alors subi les contrecoups des difficultés financières que traversait Télévision Quatre-Saisons, pour laquelle elle produisait quatre séries d'émissions. Elle tirait de ce réseau entre 35 et 40% de son chiffre d'affaires. L'année dernière, TQS

avait demandé la réouverture de tous les contrats.

Selon M. Laferrière, l'impact de ces réouvertures de contrats est terminé mais les budgets serrés de TQS font en sorte que ce réseau achète maintenant moins qu'auparavant.

Afin de ne pas trop dépendre d'un réseau particulier, le Groupe Coscient cherche à diversifier ses sources de revenus.

D'abord localement, en faisant affaires avec les autres réseaux, tels Radio-Québec et Télé-Métropole (TVA). Et cette année, Coscient fait une percée chez Radio-Canada, avec deux nouvelles émissions (Ma maison et Super détectives) entrées en ondes en septembre dernier.

Ensuite, à l'échelle internationale, grâce à une association avec Expand, le plus important groupe français de production audiovisuelle. Ce dernier a un chiffre d'affaires annuel de 250 millions\$ en Europe.

Expand et Coscient ont formé au début de l'été une coentreprise, Cosexpand Canada, qui verra à prendre des participations dans d'autres sociétés de production télévisuelle. Coscient détient 51% de la coentreprise. L'alliance don-

ne aux producteurs associés un accès privilégié aux marchés de l'Europe et de l'Amérique du Nord, tout en ouvrant une nouvelle voie pour les coproductions internationales.

Selon le vice-président exécutif de Coscient, Laurent Gaudreau, « nous avons des offres de coproduction plus grandes que ce que le

marché peut absorber ». Il faut en effet non seulement produire des émissions mais aussi trouver des télédiffuseurs qui ont les moyens de les acheter...

Le Groupe Coscient est l'un des principaux producteurs privés québécois. Il emploie 75 personnes en permanence et fournit du travail à 1300 contractuels.

BCE veut se départir de ses actions de Téléglobe

MONTRÉAL — BCE Inc. a annoncé hier son intention de vendre une portion substantielle de ses intérêts dans Téléglobe à Téléstystème National.

La transaction, après dilution complète, ramènerait la participation de BCE dans Téléglobe à 22,6% contre 31,6% actuellement.

Celle de Téléstystème National serait portée de 4,6 à 12,4% sur une base pleinement diluée et après conversion des débentures.

L'entente porte sur la vente d'un peu plus de trois millions d'actions ordinaires de Téléglobe ainsi que d'un billet portant intérêt à 10,75% ayant une valeur nominale de 24,6 millions\$. Ce

billet est convertible en 2,46 millions d'actions.

La transaction est d'une valeur de 63,3 millions\$ et devra être approuvée par les autorités réglementaires.

Au premier abord, cette opération a étonné les observateurs, compte tenu du grand intérêt porté par BCE à Téléglobe. On se rappellera que BCE avait tenté en 1987 de racheter Téléglobe lorsque la société a été privatisée par Ottawa. Ce fut finalement la petite firme québécoise Memotec Data qui a pris le contrôle du géant des télécommunications internationales, au grand dam de BCE.

EN UN CLIN D'OEIL

■ Les concessions salariales ne régleront pas les problèmes

MONTRÉAL — Selon M. Don Holder, président du Syndicat canadien des travailleurs du papier, les coupures de salaires et la réduction des avantages sociaux ne feront pas augmenter la demande des produits forestiers, ni baisser les stocks, ni créer des emplois ou les conserver aux collectivités. Reconnaisant que l'industrie des pâtes et papiers est en difficulté et que la reprise ne se fera pas comme si rien ne s'était passé, M. Holder a invité les syndicats locaux à étudier avec les employeurs les besoins essentiels des usines, et à se mettre d'accord sur des programmes respectant les conventions collectives et acceptant le principe de l'attrition, si des coupures de personnel doivent être faites.

■ Locaux rénovés chez CIBC favorisant des services séparés

SAINTE-FOY — Le Centre bancaire CIBC a inauguré hier de nouveaux locaux rénovés au coût de 250 000\$ qui favoriseront tout particulièrement une nouvelle accessibilité à ses services de placements et de prêts. Les heures d'ouverture de ces services, au 880, Chemin Sainte-Foy, seront distinctes de celles de la succursale bancaire, a précisé la directrice Lina Laberge.

■ La CEE s'intéresse à notre lutte contre l'incendie de forêt

QUÉBEC — Une mission de la Communauté économique européenne comprenant neuf représentants de la France, de l'Italie, de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal, a débuté hier à Québec une tournée canadienne de familiarisation avec les techniques de détection et de lutte contre les incendies forestiers. La délégation s'est fait expliquer le nouveau mode de gestion des forêts en vigueur au Québec et s'est rendue au Centre de coordination de la lutte, à l'aéroport de Sainte-Foy, pour assister à des exercices pratiques. Aujourd'hui, au Centre de transfert technologique de Maniwaki, les délégués bénéficieront de démonstrations d'équipements et d'une présentation de travaux de recherche.

■ Prolongation du TPG sur les chaussures en caoutchouc

OTTAWA — Le Tribunal canadien du commerce extérieur a recommandé de prolonger jusqu'au 30 juin 1994, le retrait du tarif de préférence général (TPG) sur les chaussures de caoutchouc, qui doit prendre fin le 31 décembre 1991. Les fabricants canadiens sont menacés de préjudice si les importations de chaussures de caoutchouc des pays en développement devaient ne plus être assujetties au taux de 20%. Le Canada a obtenu en 1975 cet allègement aux dispositions d'entrée en franchise. En outre, le tribunal canadien proposera que soit examinée la radiation pure et simple des chaussures de caoutchouc, de la liste des produits admissibles aux taux du TPG.

■ Logiciel pour l'impôt et les finances personnelles

SHERBROOKE — La version française d'un logiciel traitant des finances et de l'impôt personnel est maintenant disponible pour les consommateurs propriétaires d'un ordinateur IBM ou d'un compatible. Le logiciel est l'oeuvre du Groupe Informatrix 2000 de Sherbrooke qui, pour la première fois de son existence, aborde le marché du grand public, s'étant limité jusqu'ici aux produits et services informatisés aux entreprises et aux firmes spécialisées dans le traitement de données fiscales. 35 000 copies ont déjà été vendues au Canada.

■ Quebecor investit 3,5 millions \$ à son imprimerie de St-Romuald

SAINT-ROMUALD — Imprimeries Quebecor consacrera 1,5 million\$ pour agrandir son imprimerie de Saint-Romuald et 2 millions\$ à l'achat d'équipements de pointe. L'entreprise explique qu'elle confirme ainsi la position de son imprimerie de la Rive-Sud parmi les grandes installations de production de la région de Québec.

■ Bell Canada rachètera ses obligations de la série AS

MONTRÉAL — Bell Canada a l'intention de racheter le 20 décembre prochain la totalité de ses obligations de première hypothèque à 9 3/8%, série AS, échéant le premier décembre 1993, d'un montant en principal de 35 millions\$; l'entreprise paiera 100% du montant en principal plus l'intérêt couru jusqu'à la date de rachat. Les porteurs recevront un avis par la poste dans quelques jours.

■ Le CRIQ: organisme de soutien par excellence au Québec

SAINTE-FOY — Le Conseil national de recherche du Canada a décerné au Centre de recherche industrielle du Québec son prix « Organisme public de soutien au Québec ». Le trophée souligne l'apport du CRIQ au succès des PME québécoises. Les critères de sélection reposaient principalement sur les points suivants: compétence technologique, qualité du service, rapidité d'exécution, coûts raisonnables et qualité de l'interface avec le client.

■ La BN augmentera son capital de 100 millions \$

MONTRÉAL — La Banque Nationale du Canada émettra 4 millions d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série 11. Elles seront émises au prix de 25\$ l'unité et donneront droit à un dividende de 8% l'an. La date de clôture du placement qui vise à augmenter le capital de première catégorie de l'institution est prévue pour le 10 décembre prochain.

■ Contrat de 17 millions \$ pour Canstar Communication


NORTH YORK — Canstar Communication, division d'Alcatel Câbles Canada inc. a signé un contrat de 17 millions\$ avec Com-Link Co. Ltd en Thaïlande pour la fourniture et l'installation d'un système de communication par fibres optiques pour la State Railroad of Thailand. C'est le contrat le plus important jamais obtenu par Cantar en Thaïlande portant sur les systèmes optiques.

■ Taux d'intérêt réduit sur les cartes Visa BR

MONTRÉAL — La Banque Royale a annoncé qu'elle allait réduire de 1,25 point son taux d'intérêt sur les cartes Visa, soit de 18,75 à 17,50%. La mesure entrera en vigueur au mois de février prochain bien que les pertes sur prêts liées à la récession restent élevées, souligne l'institution bancaire.

Avis de demande de dissolution
Prenez avis que la corporation "Secrétariat des Syndicats catholiques de Québec inc." demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Signé: Jacques Lemieux, secrétaire-trésorier

MONTRÉAL TRUST



JOHANNE PAGE

Le Montréal Trust a le plaisir d'annoncer la nomination de Johanne Page au poste de directrice de la succursale de Charlesbourg, Québec.

À ce titre, Madame Page est responsable de la qualité des services à la clientèle ainsi que de la vente de tous les produits financiers proposés aux particuliers, aux entreprises et à d'autres organismes, y compris les dépôts, les fonds de placement, les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts personnels et les services fiduciaires aux particuliers.

Madame Page possède 14 ans d'expérience dans le domaine des services de fiducie.

Constituée en 1889, la Société exploite un réseau de succursales d'envergure nationale. Le total des biens administrés dépasse 55 milliards de dollars.

OGILVY RENAULT

AVOCATS



Me Edith St-Hilaire

Ogilvy Renault a le plaisir d'annoncer que Me Edith St-Hilaire s'est jointe récemment à son étude de Québec où elle poursuivra sa carrière dans le domaine du litige en droit civil, commercial et administratif.

Me St-Hilaire, a été admise au Barreau du Québec en 1990.

Fondé en 1879, Ogilvy Renault offre une gamme complète de services juridiques aux entreprises à ses bureaux de Montréal, d'Ottawa et de Québec, de même qu'à ses bureaux de Paris, Londres, Hong Kong et New York, par l'intermédiaire d'Osler Renault Ladner, société internationale formée par Osler, Hoskin & Harcourt, Ogilvy Renault et Ladner Downs.

CARREFOUR MASSON-HAMEL
ESPACES COMMERCIAUX ET À BUREAUX À LOUER
coin Masson et Hamel

- Excellente visibilité.
- Accès facile.
- Conditions de location exceptionnelles.
- Joignez-vous à Pétro-Canada, la Banque Laurentienne et plusieurs autres locataires.
- 6 mois gratuits.

Jean-François Caron 622-8253

LAKE PLACE CONDOMINIUMS PALM BEACH, FLORIDE

2 chambres, 2 salles de bains, 1 100 pieds carrés incluant terrasse privée.

Situé sur le bord du lac Clear Lake, à seulement 1 mille de l'intracoastal et à 2 milles des magnifiques plages de Palm Beach, à l'est de la 95 et à seulement 2 milles au nord du nouvel aéroport de Palm Beach.

Ce magnifique projet ultrasécuritaire de 96 condominiums aux tons de pastel et à l'aménagement paysager tropical sera disponible pour livraison à la fin de décembre 1991.

À distance de marche d'un golf, d'un des plus grands centres commerciaux du sud de la Floride (ouvert 7 jours par semaine), du nouvel auditorium de Palm Beach et du camp d'entraînement des Expos.

Aussi tennis, club house, piscine, salle d'exercice, terrasse et plus.

PRÉVENTE 61 900\$ (dollars américains)
(Financement 80% à 6,5%)

Soirée d'information le 20 novembre 1991 à 19 heures
Pour rendez-vous **648-8674**
JACQUES CARON, Courtier

appel d'offres

Gouvernement du Québec
Ministère des approvisionnements et services
Direction générale des Approvisionnements

PARTENAIRE AVEC VOUS

| Projet | Description | Livraison |
|--|---|---------------------|
| 1202 | 86 300 récipients forestiers (polyéthylène haute densité). | Différents endroits |
| 1203 | 154 070 récipients forestiers (polystyrène expansé). | Différents endroits |
| Clôture des soumissions: 3 décembre 1991 à 15 h. | | |
| 1204 | 402 500 rondelles de marquage (pour les routes) en thermoplastique et rétro réfléchissante. | Différents endroits |
| Clôture des soumissions: 4 décembre 1991 à 15 h. | | |

Les conditions d'appel d'offres sont contenues dans les documents disponibles au: Ministère des Approvisionnements et Services Direction générale des approvisionnements Bureau des appels d'offres 575, rue Saint-Amable, 4e étage Québec (Québec) G1R 5N9 Tel.: (418) 643-5438

Le ministère se réserve le droit, au moment de l'analyse des soumissions, de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée, à l'heure et à la date indiquées.

PROGRAMME D'OBLIGATION CONTRACTUELLE - ÉGALITÉ DANS L'EMPLOI

Toute entreprise québécoise ayant plus de 100 employés doit, pour se voir adjuger une commande de 100 000\$ et plus, s'engager au préalable à mettre en place un programme d'accès à l'égalité dans l'emploi, conforme à la Charte des droits et libertés de la personne.

Cette obligation s'applique également pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000\$ et plus, s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent (100) employés.

Le directeur général des approvisionnements, Jean-Claude Carreau, ing.

Québec

Appel d'offres

Société canadienne d'hypothèques et de logement Canada Mortgage and Housing Corporation Société d'habitation du Québec

PROJET No: 03200/010 LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC demande des soumissions pour les travaux de construction d'un ensemble d'habitation comprenant vingt-quatre (24) logements pour familles, dans la municipalité de CHARLESBOURG, circonscription électorale de CHAUVÉAU, selon un contrat à forfait et comportant: deux (2) bâtiments de douze (12) logements chacun sur trois (3) niveaux, à ossature de bois et dalle sur sol. La durée maximale des travaux sera de vingt-quatre (24) semaines.

CONDITION: Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction (L.R.Q., c.Q-1).

INFORMATION: Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous les renseignements, ainsi que le dossier de soumission complet à compter du 19 novembre 1991, au bureau de MARCEL BLODEAU, architecte, 1131, des Érables, Québec, QC G1R 2N3 (418) 647-2588, télécopieur: (418) 647-4768 contre un dépôt non remboursable de cinquante dollars (50\$). TPS incluse, sous forme de chèque visé ou mandat-poste émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec. Heures d'ouverture du bureau: 9h à 12h et 13h30 à 17h.

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement au montant de cent mille dollars (100 000\$), ou de chèque visé, ou d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 9 ans, au montant de cinquante mille dollars (50 000\$). Toutes les garanties devront être valides pendant 45 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS: À quinze (15) heures (heure en vigueur localement), le jeudi 12 décembre 1991, à la Société d'habitation du Québec, au bureau de Québec, de la Direction générale du bâtiment, sis au 1039, De La Chevrotière, Édifice Marie-Guyart "G", 25e étage, Québec, local 25-109, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précisées.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS:

- Association de la construction des régions de Québec et Montréal.
- Association de la construction Région de Québec.
- Association régionale de l'APCHQ de Québec.
- Société d'habitation du Québec.

N.B.: Les formules fournies par la Société seront obligatoirement utilisées.

AVIS AUX SOUS-TRAITANTS: Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des soumissions déposés du Québec doivent le faire au plus tard le 5 décembre 1991 à 14 heures et leurs soumissions doivent être valables soixante (60) jours après la date de leur dépôt.

N.B.: Cette construction pourra débuter immédiatement après la signature du contrat ou vers le 15 avril 1992, selon le choix de l'entrepreneur retenu.

Le Secrétaire de la Société d'habitation du Québec, Me Jean-Luc LESAGE, avocat

Canada Québec

Faillite de Forano : aucun acheteur ne s'est manifesté

PLESSISVILLE — Aucun acheteur potentiel ne s'est manifesté jusqu'à présent pour relancer la métallurgie Forano de Plessisville qui a fait une faillite de plus de 7 millions \$, vendredi dernier.

LE SOLEIL

C'est ce qu'a précisé au SOLEIL en fin d'après-midi hier, le syndic Roland Chrétien, de la firme Raymond, Chabot, Gagnon et associés.

M. Chrétien a reconnu que la faillite de Forano était devenue inévitable après que la Banque nationale qui détient une créance garantie de 13 millions \$ sur un actif de 11 millions \$, eut été informée

par les propriétaires que le ou les investisseurs qui auraient pu sauver l'entreprise, s'étaient retirés du dossier. Forano montre un passif de 18 millions \$.

Selon le syndic, Forano n'avait plus aucun moyen de s'en sortir, même pas la possibilité d'obtenir de la cour un C-36 pour lui permettre d'obtenir un sursis de quelques semaines, ni de présenter aux créanciers non garantis une proposition concordataire acceptable.

Selon M. Chrétien, Forano a écopé de la récession qui affecte

sérieusement l'industrie du papier.

Forano appartenait à trois hommes d'affaires locaux, MM. Roland Brousseau, Réal Laroche et Gérard Beaudoin. Ces derniers l'avaient achetée de la Société générale de financement en 1984.

A la fin de 1987, Forano avait échappé de justesse à la faillite. Quatre cents créanciers ordinaires à qui 2,7 millions \$ étaient dus, avaient accepté un remboursement de 25 ¢ pour chaque dollar de créance.

M. Brousseau avait dit en 1988 que Forano subissait des pertes annuelles de 5 millions \$ quand la SGF s'en était départie, et que son groupe était parvenu à réduire ce déficit à 500 000 \$.

Faute de pouvoir acheter De Havilland

Alenia promet de développer un concurrent au DASH 8-300

(AFP et Le Soleil) Faute de pouvoir acheter la société canadienne De Havilland, le président Fausto Ceretti du groupe italien Alenia promet de développer un concurrent au Dash 8-300 alors que le premier ministre Brian Mulroney tente de raviver à Paris une reprise de l'avionneur canadien par des compagnies européennes.

En effet, M. Ceretti a estimé hier que le veto de la commission européenne au rachat du constructeur d'avions canadien De Havilland par l'alliance franco-italienne Aerospaziale-Alenia constitue « une déception sans plus ». « Le marché de De Havilland que Lord Brittan nous a interdit d'acheter nous allons le conquérir en développant nos propres appareils », a-t-il précisé dans un entretien accordé au journal La Tribune de l'Expansion.

M. Ceretti a confirmé les récents propos du directeur général d'ATR (Avion de transport régional, Groupement d'intérêt économique d'Aerospaziale et Alenia), Henri-Paul Puel, annonçant une

étude de faisabilité sur un ATR 52 de 50 places. « Cela permet de prendre la place du Dash 8-300 de De Havilland et de mettre en difficulté le Fokker 50 », a-t-il souligné.

Toutefois, M. Ceretti précise que cette opération représente « un *restyling* de l'ATR42 qui concerne options, cockpit et moteurs. Ce nouvel appareil ne sera pas mis sur le marché avant d'avoir écoulé la production déjà vendue des ATR42, c'est-à-dire pas avant trois ans », a-t-il ajouté.

Cette déclaration du président d'Alenia arrive au lendemain de celle de M. Mulroney et du président de la Commission européenne à l'effet que l'avionneur De Havilland peut encore être ac-

quis par des sociétés européennes. Président de la CE, M. Jacques Delors a confié qu'il tentait de relancer les discussions et qu'il souhaitait une solution pour aider une entreprise canadienne à travailler avec des entreprises européennes.

De Havilland suscite de l'intérêt aussi au pays puisque la multinationale québécoise Bombardier en négocie l'acquisition depuis la fin du mois d'octobre. Un quotidien torontois avait révélé à ce moment-là que Bombardier pourrait obtenir 51 % des parts du constructeur aérien de Toronto et l'Ontario 49 % grâce à une mise de fonds de 100 millions \$.

Le gouvernement ontarien ajouterait une garantie supplémentaire de 300 millions \$ et le fédéral prendrait un engagement financier de 300 millions \$ sur cinq ans en plus de garantir un soutien financier aux ventes de 150 millions \$. Mais à Paris M. Mulroney a précisé qu'il préférerait des partenaires français et italiens à Bombardier.

RESTAURANT
Le st-stanislas

steak house et fruits de mer

Salade César
Coquille de fruits de mer
Escargots au pastis
Velouté

Escalope de veau **15,95 \$**
Saint-Stan **16,95 \$**
Saumon au vinaigre de framboise **17,95 \$**
Côtelettes d'agneau grillées à la menthe **18,95 \$**
Entrecôte aux trois poivres **21,95 \$**
Filet mignon et fruits de mer **33,95 \$**
Châteaubriant bouquetière (pour deux)

Dessert et café

AVIS : Nous acceptons le passeport du Mérite gastronomique

29, St-Stanislas, Vieux-Québec
Réservations : 694-9260

Le comité des comptables agréés de Québec

COCKTAIL-CONFÉRENCE

Thème :
Les nouveaux outils de financement - aspects financier, fiscal et légal

Conférenciers :

- M. Pierre Lamy vice-président marché des capitaux Wood Gundy
- M. Guy Beaudoin, c.a directeur senior de fiscalité chez Poissant, Thibault, Feat, Marwick, Thorne
- Me Michel Cordeau avocat associé chez Hickson, Martin, Blanchard

Date :
Le mercredi 20 novembre 1991 à 17h30

Lieu :
Hôtel Plaza Universel, salle Lavigerie

Coût (TPS incluse) :
10\$ payable à l'entrée

Réservation auprès de :
Mme Josée Mallette : 529-2105

MIDI MOULES
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 11h30 À 14h

Moules marinières avec frites et bière pression (7oz)

7,95 \$

CAFÉ RESTAURANT

46, boul. Champlain, Vieux Québec 692-2013
46, boul. St-Cyrille O. 523-2013

MBH

LE MOBILIER QUI A DU PANACHE

MOBILIER DE BUREAU MBH...
POUR LES GENS QUI RECHERCHENT LE PROFESSIONNALISME LA QUALITÉ ET LE STYLE.

QUÉBEC 647-1332

L'industrie papetière devrait débours 2 milliards \$

Les nouvelles normes coûteront deux fois plus cher à l'industrie

QUÉBEC (PC) — Il n'en coûtera pas un, mais 2 milliards \$ à l'industrie papetière québécoise pour se conformer aux nouvelles normes environnementales, affirme l'Association des industries forestières du Québec (AIFQ).

Pour arriver à une telle évaluation, l'AIFQ s'appuie sur une analyse effectuée à sa demande par la firme comptable Price Waterhouse sur l'impact financier du nouveau règlement environnemental qui doit entrer en vigueur le 1er janvier 1993.

« Le milliard de dollars, c'était une évaluation des fonctionnaires du ministre Pierre Paradis », a expliqué, hier, à la Presse Canadienne, le directeur général de l'AIFQ, André Duchesne, précisant que son organisme n'a jamais partagé cette estimation.

L'évaluation faite par la firme Price Waterhouse, qui se trouve intégrée à un mémoire expédié ces dernières semaines au ministre de l'Environnement, a trait aux investissements que devraient

réaliser les 46 usines de pâtes et papier du Québec pour répondre aux futures normes environnementales.

Cette nouvelle évaluation vient

renforcer la demande exprimée au cours des derniers mois par les papetiers visant une révision des délais d'application du nouveau règlement.

Intérêt sur les cartes de crédit : Blais veut une réduction des taux

OTTAWA (PC) — Le ministre des Consommateurs Pierre Blais rencontrera les banquiers du Canada pour leur demander de réduire les taux d'intérêt des cartes de crédit. Mais il n'imposera pas de plafond aux taux, parce que les institutions financières et autres émetteurs de cartes de crédit appliqueraient les plus hauts taux permis, a-t-il fait savoir hier.

Il y a deux ans, le comité parlementaire des affaires des consommateurs a mis de l'avant l'idée d'un plafond sur les taux d'intérêt applicables aux cartes de crédit, plafond qui fluctuerait suivant le taux de la banque centrale. Le gouvernement avait alors rejeté la proposition, en disant que cela étoufferait la compétition.

d'intérêt de quelque 20 % sur les soldes impayés. Ces taux peuvent aller jusqu'à 24 % pour les cartes de crédit employées à l'achat d'essence, et même 28 % pour les cartes de crédit des grands magasins.

Lundi, la Banque royale du Canada, invoquant la baisse des taux d'intérêt et du loyer de l'argent, a annoncé qu'elle abaissait le taux d'intérêt de sa carte Visa de 18,75 à 17,50 % à compter du mois de février. Elle était la deuxième, après la Banque de Commerce canadienne impériale, à annoncer une telle mesure ces derniers jours.

Dans la plupart des institutions, le taux préférentiel — celui que les banques accordent à leurs meilleurs clients — est de 8,50 %. La plupart des cartes de crédit des banques comportent des taux

Avis aux producteurs et aux exportateurs de produits de bois d'oeuvre résineux et de produits de bois d'oeuvre résineux retransformés

Le 31 octobre 1991, le département du Commerce des États-Unis a pris l'initiative d'engager une enquête pour déterminer si les programmes de coupe de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Manitoba, de l'Ontario, du Québec, de la Saskatchewan, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest constituent des subventions pouvant permettre d'imposer un droit compensateur sur certains produits de bois d'oeuvre résineux exportés du Canada aux États-Unis.

Certaines sociétés canadiennes qui produisent ou qui exportent des produits de bois d'oeuvre résineux (y compris certaines entreprises de seconde transformation et de vente de gros) sont autorisées à demander d'être exclues de l'enquête si elles ne détiennent aucun droit de coupe sur des terres publiques (par exemple, si elles ont produit du bois d'oeuvre récolté sur des terres privées où à partir de billes importées des États-Unis) ou qu'elles ont reçu des avantages qui seraient jugés de *minimis* selon les procédures de calcul du département du Commerce. Les produits de bois d'oeuvre résineux fabriqués dans les provinces de l'Atlantique et à Terre-Neuve sont automatiquement exclus de l'enquête. Aucune demande distincte n'est nécessaire.

Les échéances sont courtes. Toutes les demandes d'exclusion doivent être certifiées par le gouvernement et soumises au plus tard le 2 décembre 1991. Le département du Commerce des États-Unis a un pouvoir discrétionnaire en matière d'octroi d'exclusions.

Le Gouvernement du Canada peut vous fournir des instructions et de l'aide. Si votre société produit du bois d'oeuvre résineux ou en exporte aux États-Unis et que vous croyez pouvoir l'exclure de l'enquête visant l'imposition d'un droit compensateur, vous pouvez vous adresser à :

M. Roger Hack
Conseiller adjoint
Bureau de l'administration régionale
Secteur des États-Unis (UAMA)
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
Édifice Lester B. Pearson, Tour A-3
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G2
Téléphone : (613) 993-4847
Télécopieur : (613) 944-0058

Au Québec :
Mme Bernadette Crombé
Téléphone : (418) 644-0237

Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
External Affairs and International Trade Canada
Commerce extérieur Canada

Canada

BANQUE LAURENTIENNE

Jean L'Heureux, B.A.A.

Monsieur Dominic D'Alessandro, président et chef de la direction de la Banque Laurentienne, a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Jean L'Heureux au poste de vice-président - Gestion du réseau de la Banque Laurentienne pour la région de Québec.

Bachelier en administration des affaires de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal, monsieur L'Heureux détient un brevet de l'Institut des Banquiers Canadiens. Il a acquis une vaste expérience du domaine financier, ayant occupé différentes fonctions dans le secteur bancaire. Il était, depuis 1988, vice-président adjoint - Gestion du réseau à Montréal.

La nomination de monsieur L'Heureux reflète bien l'importance que la Banque Laurentienne accorde au développement de ses affaires dans la région de Québec. En effet, celui-ci connaît très bien cette région pour y avoir débuté sa carrière bancaire.

La Banque Laurentienne est membre du Groupe La Laurentienne, un chef de file dans la distribution des services financiers diversifiés au Canada et à l'étranger.

VILLE DE BEAUPORT

APPEL D'OFFRES

La Ville de Beauport demande des soumissions pour le service suivant :
Location de une (1) niveleuse avec opérateur. (Soumission 40-126-91).

On peut se procurer les formulaires de soumissions à la division de l'approvisionnement au 415, boulevard Raymond, Beauport. Toute soumission devra être placée dans l'emveloppe fournie à cet effet et retournée en deux (2) copies. Ces dernières seront reçues par la sous-scripée au 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Beauport, jusqu'à 16 heures, le 26 novembre 1991, et ouvertes publiquement le même jour, à 16 heures, dans une salle située à l'Hôtel-de-Ville, à l'adresse précitée, en présence des personnes intéressées.

La Ville de Beauport se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions et rejettera toute soumission non conforme.

Fait à Beauport, ce quinzième jour du mois de novembre mil neuf cent quatre-vingt-onze.

La Greffière de la Ville
Inette Tessier, notaire

La Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy présente

LE TRAIN RAPIDE SUR RAILS : LES ALTERNATIVES QUI S'OFFRENT À NOUS

Mercredi, 20 novembre
11 h 30
HÔTEL DES GOUVERNEURS DE SAINTE-FOY

MONSIEUR PETER JANSON
président
ABB CANADA INC.
Une collaboration de :
CANTEL

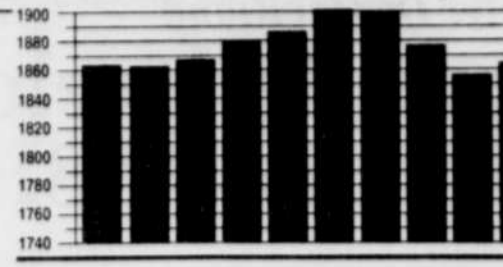
Mercredi, 11 décembre
11 h 30
HÔTEL DES GOUVERNEURS DE SAINTE-FOY

MONSIEUR PIERRE MACDONALD
vice-président
GROUPE MATÉRIEL-TRANSPORT BOMBARDIER INC.
Une collaboration de :
LAFLEUR BROWN DE GRANDPÊRE KRONSTROM

Réservation : Madame Jocelyne Dufour au 651-7181
Coûts par rencontre : 32 \$ / membre, 40 \$ / non-membre, TPS Inclusive

LE MARCHÉ BOURSIER

MONTREAL Tendances des 10 derniers jours



Indice des valeurs industrielles : 1865,08, en hausse de 10,08. Volume des transactions : 6,7 millions d'actions. Titres en hausse : 118. Titres en baisse : 146. Titres inchangés : 123.

Table of stock market data for Montreal, including various indices and individual stock prices with their respective changes.

— H A L —

Table of stock market data for Montreal, categorized under 'H A L'.

— D A G —

Table of stock market data for Montreal, categorized under 'D A G'.

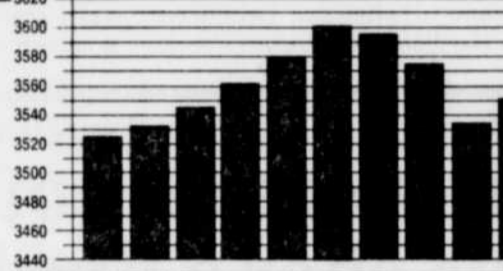
— P A S —

Table of stock market data for Montreal, categorized under 'P A S'.

— T A Z —

Table of stock market data for Montreal, categorized under 'T A Z'.

TORONTO Tendances des 10 derniers jours



Indice des valeurs industrielles : 3550,76, en hausse de 15,28. Volume des transactions : 23,1 millions d'actions. Titres en hausse : 273. Titres en baisse : 338. Titres inchangés : 258.

Table of stock market data for Toronto, including various indices and individual stock prices with their respective changes.

— H A L —

Table of stock market data for Toronto, categorized under 'H A L'.

— D A G —

Table of stock market data for Toronto, categorized under 'D A G'.

— M A O —

Table of stock market data for Toronto, categorized under 'M A O'.

— P A S —

Table of stock market data for Toronto, categorized under 'P A S'.

— T A Z —

Table of stock market data for Toronto, categorized under 'T A Z'.

— H A L —

Table of stock market data for Toronto, categorized under 'H A L'.

— D A G —

Table of stock market data for Toronto, categorized under 'D A G'.

— P A S —

Table of stock market data for Toronto, categorized under 'P A S'.

— T A Z —

Table of stock market data for Toronto, categorized under 'T A Z'.

AMÉRICAIN

Table of American stock market data, including various indices and individual stock prices with their respective changes.

LES OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — La tendance était irrégulière, hier, dans le marché canadien des obligations.

Le court terme était inchangé. Le moyen terme, les titres des provinces et des sociétés ont gagné 5 c. Le long terme a cédé 15 c.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 7 3/4 %.

Ces cotes proviennent de RBC Dominion Securities.

Table of bond market data, including various bond prices and yields.

LES CÉRÉALES

CHICAGO (AP) — Les cours étaient en hausse, hier, ou marchés aux grains de Chicago.

Le blé pour livraison décembre s'est apprécié de 2 c. et le contrat se négocie à 3,252 1/2 le boisseau.

Le maïs décembre a monté de 2 c. à 0,2225 \$.

L'avoine décembre a gagné 1/4 c. à 1,285 1/2 le boisseau.

Le soja novembre était en hausse de 13 1/4 c. à 5,68 1/2 le boisseau.

WINNIPEG (PC) — La tendance était irrégulière, hier, ou marchés aux grains de Winnipeg.

Le cours du lin a fermè sur des hausses de 30 à 50 c. et le contrat à terme décembre se négocie à 192,60 \$.

Le colza a monté de 80 c. à 20 c. avec livraison janvier de 267,50 \$.

Le lin accusé des reculs de 20 à 60 c. position décembre à 92,10 \$.

Le blé s'est repêlé de 30 c. à 60 c. avec échéance décembre à 94,70 \$.

LES TITRES AU COMPTOIR

TORONTO — Le relevé des valeurs négociées au comptoir est fourni par l'Association des courtiers en actions mobilières du Canada sous l'autorité de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. Le volume comprend les transactions pour clients et les échanges entre courtiers.

Table of over-the-counter stock market data, including various stock prices and volumes.

LES BÉNÉFICES

par la Presse canadienne Consumer's Gas Co. Lt., exercice clos 30 sept. 1991, 73 millions \$, ou 21 c par action; 1990, 54 millions \$ ou 16 c par action.

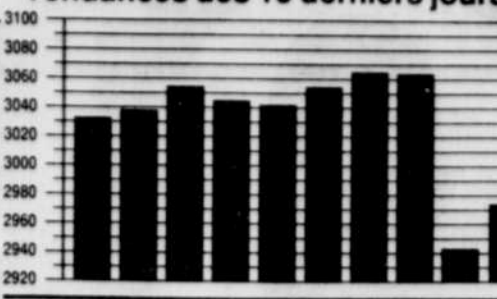
Georg Weston Ltd., neuf mois clos 30 sept. 1991, 74 millions \$ ou 1,48 \$; 1990, 45 millions \$ ou 1,91 \$.

Phoebus Jewellers Ltd., semestre clos 28 sept. 1991, perte nette 44 millions \$, ou 3,63 \$; 1990, perte nette 122 millions \$, ou 10,5 \$.

Unigresco Inc., semestre clos 30 sept. 1991, 3,8 millions \$ ou 11 c; 1990, 2 millions \$ ou 6 c.

NEW YORK

Tendances des 10 derniers jours



Indice des valeurs industrielles : 2972,72, en hausse de 29,52. Volume des transactions : 238 millions d'actions. Titres en hausse : 727. Titres en baisse : 952. Titres inchangés : 485.

Table of stock market data including company names, prices, and volume. Includes sections for 'A et B' and 'P à S'.

LES OPTIONS TRANSIGÉES

Table of Trans-Canada options with columns for company name, option type, price, and volume.

LES FONDS MUTUELS

Table of mutual funds with columns for fund name, category, and performance metrics.

LES MONNAIES

Table of exchange rates for various international currencies.

LES DIVIDENDES

Table of dividend payments for various companies.

LES FRUITS ET LÉGUMES

Table of prices for various fruits and vegetables.

LES MONNAIES

Table of exchange rates for various international currencies.

LES MONNAIES

Table of exchange rates for various international currencies.

LES MONNAIES

Table of exchange rates for various international currencies.

LES MONNAIES

Table of exchange rates for various international currencies.

LES MONNAIES

Table of exchange rates for various international currencies.

LES MONNAIES

Table of exchange rates for various international currencies.

TIP TOP



**NOUS
PAYONS
LES TAXES
SUR L'ACHAT DE
N'IMPORTE QUEL
COMPLET***

**VOUS POUVEZ ÉCONOMISER JUSQU'À 155\$ SUR TOUS NOS COMPLETS,
MAINTENANT À PARTIR DE 169⁹⁹\$. DÉPÊCHEZ-VOUS D'EN PROFITER!**

Complets Henley populaires (sur la photo), pr. orig. 325 \$, maint. 169⁹⁹ \$ & 199⁹⁹ \$. Complots Club International mode, pr. orig. 375 \$, maint. 269⁹⁹ \$ & 299⁹⁹ \$. Complots Wm. H. Leishman classiques, pr. orig. 400 \$, maint. 299⁹⁹ \$ & 329⁹⁹ \$.
** Nous vous accorderons un rabais équivalent à la T.P.S. et à la T.V.P. sur tout achat de complet que vous effectuerez dans nos magasins.*

TIP TOP TAILORS
FONDÉE EN 1908

*Notre satisfaction est garantie ou votre argent vous sera remis. Si n'importe quel vêtement de Tip Top Tailors ne répond pas à vos attentes, nous ferons le nécessaire afin d'assurer votre entière satisfaction.
Tip Top Tailors est le fournisseur officiel de vêtements pour hommes pour les Harfangs de Beauport.*

Les travaux sont imminents au Capitol

Après environ deux ans de démarches et de négociations, les Productions Guy Cloutier inc. pourront annoncer enfin dès avant Noël le début des travaux de restauration du Capitol pour en faire notamment une salle de spectacles de variétés de 1500 places. Les travaux débiteront au cours des semaines suivantes et devraient durer près d'un an.

LE SOLEIL

C'est l'assurance donnée ces derniers jours au SOLEIL par le fondé de pouvoir à Québec des Pro-

ductions Guy Cloutier et des Productions de la Capitale, Me Léopold Fournier, qui indique qu'on est présentement à figurer les ententes et contrats nécessaires et qu'il n'y a plus d'em-

bûches réelles à surmonter.

«Même si nous avions souhaité que tout soit réglé au début de l'automne, nous sommes encore dans les délais normaux que nous nous étions fixés et la réalisation du projet devrait se faire sans anicroches par la suite», a indiqué Me Fournier. Il a rappelé que le fait que les travaux n'aient pas été enclenchés au début d'octobre, empêchera l'entreprise de profiter pleinement de la saison de specta-

cles de 1992-1993 entraînant un certain manque à gagner.

Depuis l'achat de cet édifice classé, en 1989, les utilisations prévues ont été aussi diversifiées que nombreuses pour en arriver finalement à un projet prévoyant une salle de spectacle de 1500 places complétée par un studio multidisciplinaire et possiblement par un petit hôtel de luxe de 40 chambres.

Déjà, les promoteurs ont obtenu l'assurance de subventions de 1,5 million \$ du gouvernement provincial, de 2 millions \$ de la ville de Québec et le fédéral devrait verser 1,5 million \$. Par ailleurs, des investisseurs privés ont fourni des engagements fermes de leur participation financière à ce projet. Les promoteurs eux-mêmes ont déjà investi près de 2 millions \$ pour à la fois préparer leur projet, faire les démarches préliminaires et faire effectuer les travaux nécessaires à la préservation et au maintien de l'édifice.

Aucune accusation contre Simoneau

Le procureur Jacques Dupuis a décidé de ne porter aucune accusation contre Michel Simoneau, cet individu de 23 ans qui a abattu Jacques Plante, le 29 octobre dernier, dans un logement de la rue Sévigny à Saint-Apollinaire, sur la Rive-Sud. Après avoir examiné les

circonstances de cette affaire, le procureur conclut à un cas de légitime défense. Plante est cet homme de 28 ans qui fut transporté, après le crime, sur une civière de la salle d'urgence de l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec. Son compagnon, Steve Filion, 21 ans, témoin du drame, l'avait confié au personnel hospitalier puis s'était précipité pour avertir les parents de la victime. Plante avait été atteint d'une balle de calibre .12 à la

hanche mais à son arrivée à l'hôpital, il était mort. La tragédie s'était produite lors d'une visite peu amicale de Plante et de Filion, au domicile de Michel Simoneau, histoire d'encaisser les fruits d'une transaction de drogues. Une bousculade s'ensuivit et Simoneau a refusé de suivre ses comparses armés à l'extérieur. Sentant sa vie menacée, il se serait plutôt emparé discrètement d'un fusil et aurait fait feu pour se protéger des intrus.



Pierre

CHAMPAGNE

Nez Rouge pour toujours

Tout le monde trouvait, évidemment, que l'opération Nez-Rouge mise sur pied par le professeur Jean-Marie De Koninck il y a près de dix ans, était à la fois une promotion extraordinaire, une mission sociale intéressante et une campagne de souscription originale. Bref, une idée exceptionnelle. Tout le monde trouvait aussi que cette idée, qui consiste à aller reconduire chez eux, gratuitement, les automobilistes dont les bonnes intentions peuvent être éméchées à la suite d'un party de bureau ou d'une réunion mondaine devrait bien durer toute l'année, et non seulement durant le temps des Fêtes. Aujourd'hui, c'est chose faite. Un premier restaurateur de Québec propose, 365 jours par année, l'Opération-Retour, en collaboration avec des commanditaires majeurs comme la compagnie Avis, Molson-O'Keefe et Pepsi-Cola.

Ce service est offert par le Pub La Jungle qui a ouvert ses portes officiellement en fin de semaine, au 2800 boulevard Laurier. Et c'est en Cadillac blanches, impeccables, que ce service a été inauguré. Cette promotion annuelle était l'une des conditions imposées aux propriétaires de ce restaurant par l'équipe des Productions Animal pour que les trois amateurs radiophoniques de La Jungle, Gilles Parent, Michel Morin et Alain Dumas s'associent au projet du groupe P.H.D., présidé par Claude Alain.

S'il vous arrive donc de vous barrer les pieds dans les lianes de ce pub La Jungle, sachez que l'on pourra toujours vous reconduire chez vous, avec votre véhicule, gratuitement et sécuritairement, 365 jours par année. Louis Massicotte, l'agent des gars de La Jungle, était fier de dire que le pub La Jungle devenait ainsi le premier bar responsable au monde! Je ne connais, en effet, aucun autre restaurateur ou hôtelier, dans le monde entier, qui offre pareil service. Bravo les gars! C'est exceptionnel!

La récolte de Cérés

La boulangerie Saint-Augustin vient de lancer une nouvelle famille de pain, «La Récolte de Cérés». Cérés était la déesse latine de l'agriculture. Cette boulangerie, qui existe depuis 1946, emploie 85 personnes et c'est la troisième entreprise du genre, en importance, au Québec.

Cette récolte de Cérés offre les produits suivants: un pain au yogourt; un pain budwig auquel on ajoute des bananes en cours de production; un pain au son d'avoine; un pain multigrain; et un pain aux raisins qui offre beaucoup plus que deux pelletées de raisins secs. Ces pains ne contiennent ni cholestérol ni agent de conservation.

Bravo! La pâtisserie Bathura de Place de la Cité faisait déjà des pains artisanaux du genre (re: chronique du 18 août). La mode revient aux produits naturels. J'ai seulement hâte au jour où ces pains, bons pour la santé, ne coûteront plus plus cher que les pains tranchés ordinaires.

C'est le 11 décembre prochain que se tiendra, vers 19 h 30, une seconde soirée d'information gratuite sur la médiation en matière de divorce. Les intéressés auront plus d'information en téléphonant au 648-2832.

Des hôtesse du Pavillon du Québec de l'Expo 67 ont entrepris de réunir leurs collègues pour fêter les 25 ans de cet événement, en 1992. Ceux et celles qui ont travaillé à ce pavillon sont donc priés de communiquer leur adresse et leur numéro de téléphone à Monique Michaud, 4765, avenue Meridian, Montréal H3W 2C3. Téléphone (514) 487-1849; telex: (514)487-7278.

Les oeuvres de trois artistes de la ville de Québec, viennent enrichir la collection de cartes de vœux UNICEF pour l'année 1991-1992. Il s'agit de celles d'Eugen Kedl, de Lise Lacroix-Rochon et du regretté Clarence Gagnon. Depuis 1949, les oeuvres de plus de 2500 artistes de 140 pays ont ainsi été imprimées. L'an dernier, les cartes de l'UNICEF avaient rapporté 149 919 \$ dans la seule région de Québec.

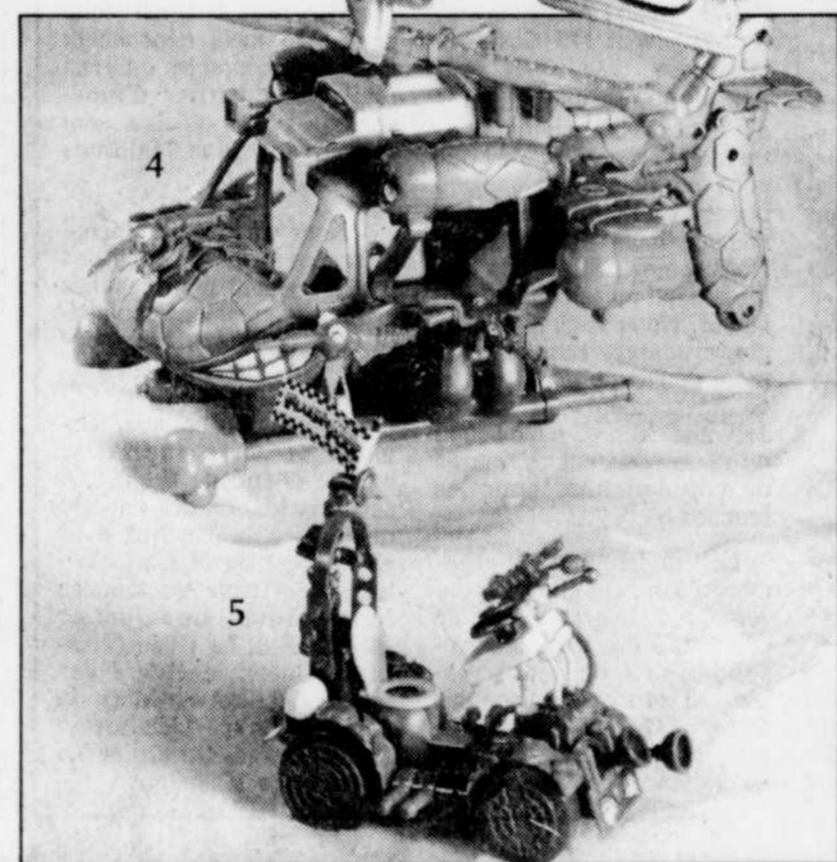
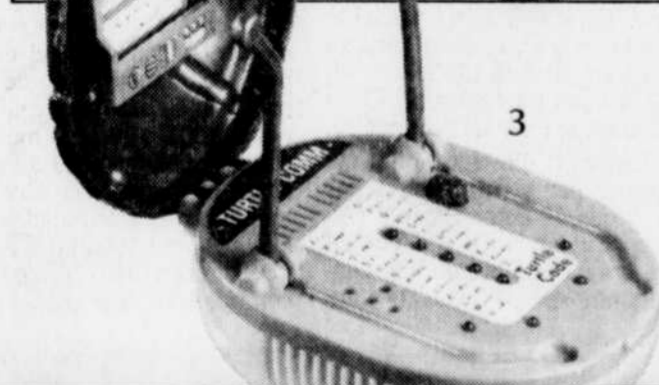
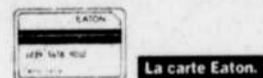
La SPA de Québec a recueilli 54 592 \$ lors de la 7e présentation de sa vente aux enchères d'oeuvres d'art qui a eu lieu récemment à Québec. C'est Hélène Falardeau de Sainte-Foy qui a gagné, durant cet événement, un an de grand traitement pour son chien, prénommé «Plume». Celui-ci a donc mérité un an de nourriture et un an de toiletteage.

Venez voir l'épatante collection des jouets «Teenage Mutant Ninja Turtles»

- 1. Figurines «Teenage Mutant Ninja Turtles» **3⁹⁹** TOUS LES JOURS
- 2. Figurines «Action farfelue» **6⁹⁹** TOUS LES JOURS
- 3. «Turtle Communicator». Requiert 2 piles alcalines «AAA» (non comprises). **7⁹⁹** TOUS LES JOURS
- 4. Hélicoptère «Turtle Copter» **24⁹⁹** TOUS LES JOURS
- 5. Taxi-toilette «Action farfelue» **24⁹⁹** TOUS LES JOURS

Tous les jouets «Teenage Mutant Ninja Turtles»: pour 4 ans et plus.

Rayon des jouets, 227.



POURQUOI ATTENDRE LES RABAIS!

Nous avons fixé les meilleurs prix pour tous nos jouets.

Si vous trouvez n'importe lequel de ces articles à un prix moindre dans un autre magasin, dites-le à un de nos chefs de vente et Eaton vous offrira un prix équivalent!

EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

En Bref

Incendie à Saint-Nicolas

Le feu a fait pour 50 000 \$ de dommages vers 14 h hier, à deux logements des Appartements Lyson, situés sur le boulevard Du Pont à Saint-Nicolas. Personne n'a été blessé. L'incendie a pris naissance dans un chaudron d'huile à frire oublié sur le poêle par le propriétaire des lieux. Les flammes ont eu le temps de se propager à un véhicule garé à l'extérieur.



LA COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE SHERBROOKE
2955, boulevard Université
Sherbrooke (Québec) J1K 2Y3

APPEL D'OFFRES

PROJET: Aménagement de la cafétéria et de la garderie du Centre Saint-Michel SHERBROOKE (Québec)

PROPRIÉTAIRE: La Commission scolaire catholique de Sherbrooke 2955, boulevard de l'Université SHERBROOKE (Québec) J1K 2Y3

ARCHITECTE: Michel G. Fontaine 155, boulevard Jacques-Cartier Sud SHERBROOKE (Québec) J1J 2Z4

INGÉNIEURS MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ: Thibault Experts-Conseils (TEC) inc. 581, boulevard Jacques-Cartier Nord SHERBROOKE (Québec) J1J 3A3

Obtention des documents: Au bureau de l'architecte du projet MICHEL G. FONTAINE, à partir du 18 novembre 1991.

Dépôt: Cent dollars (100 \$) remboursable aux soumissionnaires.

Cautionnement: Quarante mille dollars, valide pour 45 jours.

Visite des lieux: Le 20 novembre 1991 à 15 h 45 au Centre Saint-Michel.

Ouverture des soumissions: Le 9 décembre 1991 à 14 heures, au Centre administratif de la Commission scolaire. Cet appel d'offres représente un abrégé des textes d'appel d'offres officiels inclus aux documents remis aux soumissionnaires.

Gilles Taillon
Directeur général

QUÉBEC ET L'EST

LE SOLEIL

ÉCHOS DES DEUX RIVES

SAINTE-FOY

Lettre au ministre Johnson

La mairesse de Sainte-Foy, Mme André P. Boucher, a fait parvenir hier une lettre au président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson, lui demandant que les organismes publics de transport en commun reçoivent les subventions aux immobilisations promises par le ministre des Affaires municipales, M. Claude Ryan. Elle soutient que la rumeur voulant que le gouvernement s'approprierait à couper son aide à la CTCUQ provoque « la consternation la plus totale ».

Rue fermée

La ville de Sainte-Foy avise les automobilistes qu'en raison de travaux d'aqueduc et d'égout la rue Chanoine-Scott est fermée à la circulation entre le chemin Sainte-Foy et la rue Dalquier de 8 h, aujourd'hui, jusqu'à 17 h demain.

SAINT-AUGUSTIN

Cueillette des déchets dangereux

La municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures tiendra samedi une journée spéciale de cueillette des déchets dangereux domestiques liquides et des peintures. Les citoyens de cette ville uniquement n'auront qu'à se présenter au garage municipal entre 9 h et 15 h. Tous les solides, comme les batteries d'automobile, seront toutefois refusés. Cette activité est organisée en collaboration avec le département de chimie de l'université Laval et la compagnie Environnement.

LORETTEVILLE

Collecte sélective

Le conseiller Robert Martel, de Loretteville, trouve déplorable que la décision de la ville de procéder à la cueillette sélective des déchets s'accompagne d'une diminution du service. La cueillette se fera en effet une fois et non plus deux fois la semaine. M. Martel dit que la ville aurait dû proposer la cueillette sélective plutôt que l'imposer, et qu'elle aurait dû opter pour le bac roulant. Le conseiller dénonce que même si n'y aura plus qu'une cueillette par semaine la taxe de ce service ne diminuera pas. M. Martel y va d'une critique : « Notre maire aurait intérêt à fréquenter moins assidûment le député actuel et à écouter plutôt les cris désespérés de la population » qui croule sous les taxes... Mais il a de l'espoir car le mandat du conseil s'achève : « Les citoyens pourront alors choisir quels élus méritent une récupération et lesquels doivent être conduits à l'incinérateur... »

GASPE

Travaux au Centre hospitalier

Le Centre hospitalier Mgr Ross, à Gaspé, bénéficiera d'un montant de 872 535 \$ pour des travaux de sécurité-vétusté. De ces travaux, on retient la réfection du système de chauffage, le remplacement de la cheminée, ainsi que la réfection des salles de bains et de toilettes ainsi que le réseau électrique. Outre l'engagement financier de 674 535 \$ du ministère de la Santé et des Services sociaux, le CRSSS-01 aura fourni 50 000 \$ et le Centre hospitalier de Gaspé 148 000 \$.

AMQUI

Artquimédia

La cinquième présentation d'Artquimédia se tiendra le samedi 23 novembre, à l'école polyvalente d'Amqui ; quelque 36 artistes provenant des 21 municipalités de la MRC de Matapédia sont attendus à cette manifestation qui réunit des représentants des arts visuels, des arts d'interprétation et de la littérature. La remise des prix (des agates) et de bourses pour plus de 3000 \$ auront lieu au cours de cette soirée, a indiqué la présidente-fondatrice de l'événement, Mme Lise Archambault.

Violence conjugale



Près d'une femme sur cinq qui se présente à l'urgence des hôpitaux est victime de violence conjugale, affirment les maisons d'hébergement qui ont occupé hier le bureau de comté du ministre Marc-Yvan Côté, à Charlesbourg, pour faire débloquent le dossier de la violence conjugale au gouvernement. Leurs représentantes dénoncent les lenteurs gouvernementales dans ce dossier.

Les femmes demandent des comptes à Marc-Yvan Côté

Le gouvernement Bourassa réalise des économies « indécentes » sur le dos des femmes. Et, qui plus est, des femmes victimes de violence conjugale. C'est ce qu'affirment les représentantes des sept maisons d'hébergement des régions de Québec et Chaudière-Appalaches, qui ont occupé hier le bureau du ministre Marc-Yvan Côté, à Charlesbourg. Une initiative du même genre s'est tenue dans toutes les régions du Québec.

Quelle est la volonté réelle du gouvernement du Québec de lutter efficacement contre la violence conjugale ? Telle est la question que les maisons d'hébergement posent au ministre de la Santé et des Services sociaux. Une question formulée par écrit et contenue dans un dossier que lui transmettra son attachée politique, Mme Rolande Catellier, puisque M. Côté n'était pas à son bureau de comté, hier après-midi, lors de la visite des 35 représentantes régionales.

Les femmes demandent des comptes, a précisé hier la porte-parole Jacynthe Huard. Ainsi :

— Comment expliquer que le plan « triennal » de financement entré en vigueur en avril 1987 en est à sa cinquième année et que rien ne pointe à l'horizon ? Un second plan a été maintes fois promis et maintes fois remis.

— Pourquoi les centres de crise en santé mentale ont-ils des budgets de plus de 700 000 \$ par année pour des services comparables à ceux

des maisons d'hébergement pour femmes, alors que le gouvernement refuse à ces dernières les 500 000 \$ qu'elles réclament pour chacune ? Une somme qui équivaut... à 2 km de route ! Actuellement, elles reçoivent 175 000 \$.

Léthargie

« Si nous avons décidé d'occuper le bureau du ministre Marc-Yvan Côté, c'est que nous ne pouvons plus supporter la léthargie gouvernementale dans notre dossier. Nous sommes lassées des promesses qui ne se concrétisent jamais. Nous voulons que le gouvernement rende public notre deuxième plan triennal de financement », a affirmé Jacynthe Huard. « L'inaction du gouvernement est lourde de conséquences pour les femmes. »

Les maisons d'hébergement s'étonnent que « le gouvernement libéral refuse de procéder à une véritable consolidation » de leurs ressources alors qu'elles sont les seules à offrir un ensemble de services aux femmes victimes de violence conjugale et à

leurs enfants. Ces services ne concernent pas que l'hébergement. Ils englobent par exemple l'accompagnement dans les différentes démarches à effectuer (médecin, aide juridique, consultation sociale, recherche d'un logement ou d'un emploi, garderie), le suivi individuel et collectif, l'écoute téléphonique, la sensibilisation du milieu.

À leur avis, les délais qui retardent le remplacement du premier plan triennal échu depuis 19 mois débouchent sur « des économies qu'il est facile de qualifier d'indécentes » parce qu'elles sont faites sur des femmes victimes.

« Nous voulons une reconnaissance réelle des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et nous ferons tout pour obliger le gouvernement libéral à prendre ses responsabilités dans ce dossier », clament les sept ressources de la grande région de Québec, à savoir la Maison des femmes de Québec, la Jonction pour elle (Lévis), la Maison d'hébergement pour les femmes immigrantes de Québec (Sainte-Foy), la Gîtée (Thetford Mines), le Havre des femmes (L'Islet-sur-Mer), la Maison Havre-L'Éclaircie (Saint-Georges-Ouest) et La Montée (La Malbaie).

Le problème du stationnement hante les élus municipaux

Le stationnement devient de plus en plus un dossier chaud au conseil municipal de Québec. Hier soir, un assouplissement permettant l'implantation d'aires de stationnement à 150 mètres plutôt que 75 de l'usage commercial desservi a même été vu par l'opposition comme un éventuel privilège aux promoteurs d'IMAX dans le Vieux-Port.

LE SOLEIL

Le conseiller indépendant Réjean Lemoine a dit craindre que cet élargissement du règlement permette à IMAX de ne pas avoir à payer 365 000 \$ à la ville. Mais le conseiller Jacques Fiset a fait voir qu'il est peu probable que les promoteurs d'IMAX puissent en profiter car le stationnement le plus près est probablement à plus de 150 mètres. Ils pourraient vraisemblablement profiter d'un certain nombre de places au stationnement de l'édifice Gauvreau-Beaudry, mais il est peu probable qu'ils en trouvent ailleurs en deçà de 150 mètres. La vice-présidente du comité exécutif, Mme Winnie Frohn, tiendra à ce que le règlement, dont l'adoption en deuxième lecture n'aura pas lieu avant décembre, à ce que la distance de 150 mètres ne soit pas mesurée à vol d'oiseau, mais « en pas humains ».

L'adoption en deuxième lecture se fera après une réunion des fonctionnaires et des élus de Québec le 3 décembre prochain, sur tout le problème du stationnement dans les anciennes limites de la ville. Cette journée d'études devrait conduire à des changements majeurs dans la politique de stationnement, dit Mme Frohn.

Le dépôt du règlement voulait régler un cas précis. Les propriétaires du centre commercial le Petit Quartier, sur l'avenue Cartier, devraient, selon le règlement actuel, construire 15 cases de stationnement additionnelles. L'amendement au

règlement lui permettra d'utiliser les cases excédentaires qui seront aménagées dans le projet de construction du site connu sous le nom de Ladies Protestant Home et de Maison Kriehoff.

Îlot de l'Arsenal

Le débat a permis à M. Réjean Lemoine de dire qu'à son avis la ville n'avait pas à engager 2,2 millions \$ dans la construction de 550 espaces de stationnement souterrain à l'îlot de l'Arsenal. Mme Frohn a répliqué que c'était le « coup de pouce » à donner pour faire démarrer un projet vieux de 20 ans et que la ville allait récupérer cette somme en 15 ans.

Par ailleurs, la ville va essayer d'obtenir, pour les résidents du quartier, plus que les 150 places de nuit que le ministre Marc-Yvan Côté a annoncées la semaine dernière.

■ Deux alarmes au même endroit

QUÉBEC — Le chef intérimaire de division Jules Lemoine a dépêché des équipes de pompiers à deux reprises, au même endroit, à deux heures d'intervalle, hier soir, dans un immeuble à appartements du 1198 de la rue des Érables, la première fois pour un trouble de fournaise, et la seconde pour une défectuosité de sècheuse. Par ailleurs, les pompiers se sont rendus jusqu'au 17e étage du G, en fin d'après-midi, alors qu'une génératrice d'ascenseur dégageait de la fumée, sans doute en raison d'une surchauffe causée par la sortie des employés !

Un seule CS pour la zone Chaudière-Etchemins

SAINT-GEORGES — Une seule commission scolaire prendra la relève des six entités existantes pour desservir le secteur Chaudière-Etchemins quand le projet de regroupement des enseignements primaire et secondaire deviendra une réalité en juillet 1992.

Une entente de principe est intervenue à ce sujet, hier, entre la commission scolaire régionale de la Chaudière et les commissions scolaires à l'élémentaire de Saint-Joseph, de Beauceville, des Érables (Saint-Georges), de Langevin (Lac-Etchemin), et des Cèdres (Saint-Martin).

12 absences sur 61

La nouvelle commission scolaire dont l'appellation est à définir, aura son siège social à Saint-Georges, et aura sous sa responsabilité 16 135 élèves répartis dans 64 écoles, 9256 au primaire et 6879 au secondaire.

Ce projet d'intégration a été accepté par scrutin secret par 95 % des 49 commissaires d'écoles du territoire qui étaient présents à une réunion de consultation samedi. Douze com-

missaires étaient absents. Les commissaires tiendront des réunions de consultation dans leur milieu jusqu'à la mi-décembre.

Le regroupement prévoit le maintien d'une structure régionale dans chacune des MRC Les Etchemins (à Sainte-Germaine-de-Lac-Etchemin), Robert-Cliche (à Saint-Joseph), et Beauce-Sartigan (à Saint-Georges). Ces centres régionaux coordonneront la gestion des écoles et des services éducatifs.

Ce projet de fusion est l'un des trois scénarios qui ont été proposés dans une étude d'impact menée par une firme indépendante. Il s'avère la meilleure solution compte tenu des coûts et de la qualité des services à maintenir. Les deux autres possibilités prévoyaient des regroupements en deux ou en trois commissions scolaires.

PLACE LAURIER
PLACE LAURIER

VOUS INVITE

AU ROYAUME
DU PÈRE NOËL

Tous les jours de la semaine, du lundi au samedi, le Père Noël recevra les tout-petits dans son royaume, au 3e étage de Place Laurier. Chaque enfant recevra une canne en bonbon, un coupon pour un cornet de crème glacée et une autre surprise au choix. Photo avec le Père Noël 2 \$.

HORAIRE
DE NOVEMBRE

Lundi au mercredi 12 h à 16 h 30
Jeudi-vendredi 12 h à 16 h 30 et 18 h à 20 h 30
Samedi 10 h 30 à 16 h 30

Halte-garderie au 3e étage, près de la Halte Bouffe

PLACE
LAURIER
PLACE AUX IDÉES